

Sujet : [INTERNET] Enquête publique La Grande Contrée

De : >

Date : 14/12/2023 à 09:18

Pour : "ddt-participations-public@marne.gouv.fr" <ddt-participations-public@marne.gouv.fr>

A L'attention du Commissaire Enquêteur en charge de l'enquête publique du projet éolien de la Grande Contrée sur la commune de Charleville 51120 .

Madame, G.BINET

En tant que citoyen de la commune, il m'apparaît difficilement acceptable de croire que ce projet de la Grande Contrée ne soit pas en réalité qu' un simple **intérêt personnel**.

En effet, une carte de 2005 associée au dossier du projet de Brie Champenoise amené par la société Enertrag faisait déjà état des différentes zones retenues autour de Charleville à des fins de développement éolien . Cette carte, toujours d'actualité au moment du projet du Gault-Soigny, laisse à penser que la société Ostwind s'en est portée acquéreur pour développer le dit projet. Et ce, sans aucune concertation avec la population. Seule la Mairie de Charleville était tenue informée. Qui était le Maire ? **Monsieur Thierry Lebon !!!** En 2014, la zone retenue pour La Grande Contrée apparaît de plus en plus précisément. Le Maire ne pouvait pas l'ignorer. Pourtant, toujours aucune concertation avec la population. Néanmoins les tractations se poursuivent ..

En juin 2016, ce fut la signature des baux emphytéotiques avec les propriétaires pouvant être impactés ..

Pour la "GFA du Clos le Roi". Propriétaire et signataire ? **Le Maire, Monsieur Thierry Lebon. ou bien est-il sorti de la salle !!!**

En décembre 2016, la charte morale de partenariats entre Ostwind et Charleville est signée à la CCBC. Un magnifique petit livret avec la photo du Maire accompagné de son 1er adjoint , des représentants d'Ostwind et de la CCBC est édité et distribué aux conseillers municipaux. Quid des habitants. Peut-être que le propriétaire Lebon n'a pas eu le temps de sortir de la salle ??

Comment appelle-t-on cela ?

En février 2017, est organisée une information en mairie.de Charleville , Le projet du Gault Soigny est en cours de développement et nous allons avoir des précisions !! . Enfin de compte je découvre qu'il s'agit d'un nouveau projet. sur Charleville .

Je questionne le Maire et le 1er adjoint sur l'opportunité d'une concertation avec la population.

La réponse du Maire est sans appel "**Regarde, vous êtes 4 ou 5 ici. Tout le monde s'en fout !**" Cette phrase m'a choqué.

et dite devant témoins. Alors ,devant ce manque complet de démocratie , j'ai créé le Collectif Anti-Encerclement de Charleville

qui est ensuite devenu une association, l'ASERC-51 (Assoc. Sauvegarde Environnement des Riverains de Charleville). Afin d'attirer l'attention sur l'encerclement de la commune .

A maintes reprises des demandes de rendez-vous avec le Maire et à son Conseil municipal sont restées vaines .Seule une réunion , sans le maire , a été accordé ,sur les faibles retombées économiques . **Surprenant !!**.

En 2019, lors d'une communication entre l'ASERC-51 et Ostwind, le chef de projet m'informe que leur société au départ ne

souhaitait pas faire de nouveau projet après celui du Gault Soigny mais que la Mairie de Charleville a démarché le développeur pour le projet de la Grande Contrée... **Qui croire ??**

La DDT et la DREAL ont attiré l'attention du développeur sur l'encerclement de la commune et la saturation des paysages lors de la réunion ENR Rien n'y a fait , Ostwind a continué son process.

En 2020, une consultation sur les conditions du démantèlement a été proposée à tous les propriétaires concernés. La GFA du Clos le Roi a répondu par son propriétaire, Thierry Lebon, pour les trois éoliennes qui seront réparties sur ses terres, les CH-01, CH-02 et CH-03 (éoliennes + câble + convois + surplomb) **.Pourquoi pas !!!**

La fonction de maire ne s'applique pas simplement dans la Mairie , mais également dans la commune . Comment faire croire aux habitants que le Maire n'était pas au courant , que son 1er adjoint était la seule personne a pouvoir suivre le dossier sans échanger avec son hiérarchique , C'est prendre effectivement les habitants pour des demeurés , **Manque complet de respect ..**

Vous conviendrez, Madame le Commissaire-Enquêteur, que les intérêts personnels sont trop flagrants pour que je puisse accepter un tel projet. Je m'oppose donc vigoureusement au projet de la Grande Contrée.

Première partie de ma contribution à l'enquête publique .